Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 34 (1962)

Heft: 11

Artikel: Le XXVIe Congrès mondial d'habitation, d'urbanisme et d'aménagement du territoire

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-125357

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le XXVIe Congrès mondial d'habitation, d'urbanisme et d'aménagement du territoire

Le XXVIe Congrès mondial d'habitation, d'urbanisme et d'aménagement du territoire qui vient de se tenir à Paris, à l'UNESCO, a été un plein succès.
Pour la séance officielle d'ouverture, quelque 1400 délégués, représentant 38 nations, emplissaient la vaste salle des séances. Au bureau se tenaient de nombreuses personnalités. Outre M. Canaux, président de la Fédération internationale pour l'habitation, l'urbanisme et l'aménagement des territoires, citons notamment MM. Maziol, ministre de la Construction, Taittinger, président du Conseil municipal de Paris, les représentants des ministres de la Santé publique, de l'Intérieur, des Finances, du Travail, des conseils généraux de Seine et de Seine-et-Oise, etc.
Après que M. Canaux eut proclamé le XXVIe congrès ouvert, M. Langlet, président de la Confédération française pour l'urbanisme et l'habitation, prit la parole. Définissant à grandes lignes la confédération française, il rappela l'action devant être menée par les congressistes. Ceux-ci doivent examiner les meilleures relations devant être établies afin de faciliter l'évolution et les progrès des conditions d'existence des hommes.
Il s'agit de repenser comment il convient d'orienter ces évolutions des modes de vie puisque les préoccupations sont essentiellement identiques dans toutes les nations du globe.
Les équipements collectifs, dans les groupes d'habitation, constituent un des principaux problèmes actuellement posés aux constructeurs, ajoute-t-il.
M. Canaux, dans son intervention, exprime la signification et les buts du congrès. «Nous avons en charge, constate-t-il, beaucoup plus l'avenir que le présent, s'il faut pourtant faire face encore à l'imprévu.
»Nous voulons tenter la synthèse des grandes tendances de notre temps, non seulement pour les juger, mais aussi pour les infléchir. Il faut déterminer le probable et le possible pour en faire le souhaitable, sans oublier le passé et le présent, afin de faire surgir l'avenir avec tout son relief.»
Grâce à des exemples formels concernant aussi bien la rentrée scolaire dans tous les pays que la question de «la route qui tue» l'orateur démontre que la solution est bien souvent ailleurs que dans le sens de la recherche.»
«Ce qu'il faut, ajoute-t-il, c'est secouer les habitudes et les cerveaux afin d'apporter les réponses nécessaires.»
M. Taittinger, président du Conseil municipal de Paris, se félicite du privilège donné à l'une des plus vieilles capitales du monde par cette manifestation. Jamais les problèmes n'y ont été aussi complexes en raison de son patrimoine exceptionnel et de la nécessité de sauvegarder la noblesse du passé en équipant sans défigurer, des impératifs se posant d'ailleurs à la plupart des villes du monde entier. L'urbanisme, science de redécouverte, doit jouer là son rôle essentiel avec prudence et respect car la constante reste la même: construire, pour répondre à la poussée démographique. On ne peut construire n'importe comment et n'importe où...
Dans la perspective d'établir l'aménagement de la cité, en tenant compte de tous les besoins des hommes, il s'agit d'un ensemble parfait, prévoir le logement ne constitue qu'un facteur.
Regrettant que les grands ensembles n'aient pas apporté une réponse à nos aspirations diverses puisqu'ils constituent une étape vers une identité plus complexe, il évoque le rendez-vous de 1970 où la rencontre est déjà fixée pour tous les pays avec les nouvelles générations.
Par ailleurs, il serait souhaitable que notre époque ait son style et que les bâtisseurs marquent leur temps, par leur talent. Si la réalité financière constitue trop souvent la limite de la réalité créatrice, il ne faut pas séparer le tout concernant le logement des hommes.
M. Maziol, ministre de la Construction, souligne l'importance du congrès, puisque l'habitation, hier comme aujourd'hui, demeure l'élément essentiel de la vie de l'homme.
Il convient d'adapter le logement aux besoins existants dans les manifestations du progrès. Dans ce domaine, le ministre évoque les mérites de l'urbanisme actuel. Celui-ci constitue d'ailleurs un ensemble de règles techniques mais aussi de règles artistiques qu'il convient de ne pas mésestimer.
«Habitat, civilisation, dit-il pour conclure, c'est pour l'homme que vous allez travailler, aménager le cadre de sa vie, améliorer ses conditions d'existence et bâtir au milieu des constructions de la vie moderne, son havre de liberté.»
La première séance devait se terminer par l'exposé introductif de M. Ceccaldi.

Séance de l'après-midi du 3 septembre 1962

PREMIER GROUPE DE QUESTIONS
(Evolution humaine et sociale.)

M. J.-A. Ziolkowski (Pologne) présenta son rapport portant sur l'évolution du point de vue de l'homme et de la société.
Après avoir procédé à une analyse des notions «habitat et civilisation», il souligna qu'il entendait dans l'expression «habitat» l'environnement de l'homme et les différents aspects que peut revêtir son logement. Le terme «civilisation» est à son avis le processus permettant à l'homme de se libérer de la nature. Le rapporteur insista ensuite sur les caractères de la civilisation contemporaine, les aspects de la civilisation industrielle, celle-ci se caractérisant par une urbanisation plus ou moins poussée. L'un des traits les plus frappants de celle-ci est sans doute son caractère de masse.
Le monde est actuellement soumis à une révolution des moyens d'information et de communication. Ce phéno-

mène suppose une complexité et une interdépendance de ses éléments constituants.
La planification paraît donc indispensable pour résoudre les problèmes qui se posent pour répondre à l'évolution de la famille, aux désirs sociaux et à l'environnement humain. Les efforts doivent tendre vers une vie urbanisée, une démocratisation sociale, une prise de conscience nationale dans cette société de masse.
Le président de séance, M. Frommes (Luxembourg), donne alors la parole à M. Mattila Nila (Finlande) qui se préoccupe des progressions de la civilisation afin d'en définir les caractères essentiels devant les problèmes du présent.
M. Robert Mertens (Belgique) déclare: «La conception de la civilisation doit être plus biologique dans la perspective d'une raison d'être de celle-ci et suppose une rectification des dangers qu'elle connaît sous l'angle industriel.»
M. Salinas de Los Angeles insiste sur la nécessité de construire des logements sociaux, il se préoccupe de la planification dans les pays sous-développés car il faut adapter les changements prévus au mode de culture existant.
M. Pilliet (France) entend procéder à un survol de la question. La civilisation vers laquelle nous allons est plus celle du tertiaire qu'industrielle. Il faut définir les caractères de l'urbanisation à la limite des activités industrielles.
M. Joway (Belgique) souligne l'influence de la famille. Le rôle de la mère est essentiel non seulement au développement du premier âge mais aussi de l'adolescence.
M. Da Costa Lobo (Portugal) considère que dans le domaine de l'émancipation de la famille, les liens traditionnels ne doivent pas être éliminés de la société future.
Le professeur Hazemann (France) revient sur le caractère et l'importance du contact essentiel «mère et enfant». L'évolution dynamique de la société est marquée de maladies caractéristiques: ce sont les maladies de la sphère de l'affectabilité. C'est là un des points essentiels de l'urbanisme.
L'isolement au milieu de la multitude est une réalité dans la ville. Cet isolement est dû peut-être à la perfection d'une civilisation qu'on peut appeler celle «du voyageur sans bagage». Tout cela est dû aux erreurs dans les conceptions «de la maison».
M. Henri Corozat (Mexique) constate la confusion existante en ce qui concerne les définitions et les concepts divers. Ainsi la civilisation industrielle est une technique et non un genre de vie, pense-t-il. Quoi qu'il en soit, la planification doit précéder l'urbanisme.
M. Findlay (Grande-Bretagne) précise la nécessité de l'élimination des taudis. Cela pose de graves problèmes économiques et sociaux, notamment sur les plans affectifs et des relations de voisinage, brisées à la suite des déménagements imposés.
M. Falcon de la Burrera (Mexique) insiste pour que les dimensions de l'expansion urbaine soient délimitées et contrôlées. L'égalité des sociétés lui paraît moins nécessaire que l'amélioration des standards de vie.
M. Rouge (France) considère que les progrès techniques se manifestent dans le domaine des communications et ainsi se trouvent reposés les problèmes des agglomérations (téléphone, télévision, télex, avion, etc...). La dimension même de ces agglomérations pourra en être modifiée.
M. Lambert (France) est effrayé, car tout le monde parle du mal des villes mais tout le monde considère qu'il doit durer. Or, actuellement, on ne peut plus opposer ville et campagne; il est possible d'implanter les villes en milieu rural en donnant aux familles les mêmes avantages que dans les centres urbains.
M. Pilliet (France) admet ces facilités de communication mais il n'en reste pas moins vrai qu'actuellement il est indispensable d'admettre une très grande agglomération et une gamme d'agglomérations de tailles diverses pour répondre aux besoins multiples des populations. Ce qu'il faut avant tout éviter, c'est de découper les villes «en tranches».
Avant de clore cette séance, le rapporteur s'attache à apporter aux diverses interventions des commentaires et des précisions.

Séance du matin du 4 septembre 1962

DEUXIÈME GROUPE DE QUESTIONS
(Evolution technique et scientifique de la vie urbaine.)

Le professeur Wolfgang Triebel (Allemagne) présente le rapport qu'il a rédigé en compagnie de M. Detlef Arntzen sur l'évolution technique et scientifique de la vie urbaine. Ils constatent que les éléments d'un organisme urbain équilibreront les régions résidentielles, les lieux de travail et de production, et les structures destinées au commerce, aux prestations de service, à la culture et au délassement. Les liaisons viennent s'y ajouter.
Le rapport se consacre à étudier les bases de la production et l'implantation de l'industrie comme les constatations découlant des rapports nationaux dans les diverses branches de l'activité humaine (agriculture, production industrielle, sources d'énergie). Dans la perspective des facteurs concernant l'implantation de l'industrie, il fait ressortir les facteurs naturels et les différentes considérations techniques, économiques et démographiques en cause ainsi que les conséquences d'un tel phénomène. S'appuyant sur les données actuelles, les rapporteurs envisagent la modification de l'emploi du temps quotidien des travailleurs ainsi que les problèmes posés par les transports et communications de divers ordres.
Il en découle notamment la limite maximum d'une région urbaine et d'une ville. Aussi un rapport allemand considère une ville de 700 000 habitants comme étant le maximum permettant de maintenir un trafic professionnel supportable.
Dans leur conclusion, les rapporteurs insistent notamment sur l'importance du facteur des moyens modernes de circulation, apportant à l'homme une liberté bien encore inconnue et dont architectes et urbanistes doivent tenir le plus grand compte.

Le président de séance, M. Van Kuyck, donne ensuite la parole aux orateurs inscrits:
M. Magnen (France) constate que les lieux de production sont les bases économiques d'une nation plus que des villes elles-mêmes. Par ailleurs, les transports à longue distance ont une influence nette sur l'urbanisation des

grandes agglomérations. Pourtant, dans le monde moderne, la conservation et la préservation de la nature et des espaces sont les problèmes numéro un.
M. Croza (Mexique) désirerait une planification à l'échelon mondial car l'homme a besoin d'un habitat social et aussi d'un habitat général.
M. Robert Leroux (France) constate que la théorie de l'habitat sain n'est pas connue, car on ne se trouve pas devant une science pure, mais bien devant un complexe technique.
M. Mulisz (Pologne) souligne les tendances d'évolution du stade primaire au stade tertiaire dans la civilisation actuelle. Ce dernier deviendra le secteur le plus important des forces créatrices urbaines.
M. Shafick Hamed (Egypte) se préoccupe de l'industrialisation du bâtiment qui aidera la construction du logement dans la perspective de la décentralisation industrielle. Néanmoins, cette industrialisation n'a pas apporté dans son pays de diminution sensible de main-d'œuvre.
M. Chwibzac (Pologne) considère que le piéton ne doit pas renoncer à sa qualité fondamentale dans la ville. Quinze minutes est la limite à concéder pour un déplacement pour se rendre au lieu de travail.
M. Lebreton (France) constate qu'un urbanisme évolué se manifeste par une différenciation des fonctions dans les immeubles, les équipements, les villes. Toutes les villes sont plus ou moins des capitales ou nationales ou régionales. Il faut notamment défendre les logements des nuisances des voies de circulation en plaçant les pièces où l'on vit loin des circulations.
M. Rolfsen (Norvège) remarque que la ville idéale est loin de nos villes actuelles et les idéaux entrevus risquent de nous amener à des conclusions fausses. L'homme veut s'évader par ses vacances, ses week-ends, l'extension des heures de liberté qui entraîneront une augmentation de la circulation.
M. Toint (Belgique) insiste pour que la grande circulation évite la traversée des communautés et des unités de voisinage. Il faut donc créer dans les villes des voies de circulation nécessaires probablement partiellement souterraines.
M. Henchell (Allemagne) pense qu'il faut éviter les transports superflus. Il faut donc prévoir la répartition des habitations dans une perspective de décentralisation de la cité elle-même en parvenant à la dispersion des industries et des commerces.
M. Cayanam (Porto-Rico) pose le problème de la construction de nouvelles villes dans les pays en développement ce qui crée de nouveaux problèmes en raison de l'exode rural.
M. Kaufmann (USA) constate que la ville devient un outil pour obtenir des possibilités de travail. Les moyens modernes (réfrigérateur, automobile, etc...) permettent l'éloignement des commerces si les parkings sont normalement conçus.
M. Bradbury (Grande-Bretagne) s'élève contre la proximité des habitations des lieux de travail. Le problème de la circulation ne doit pas effrayer l'urbanisme: c'est le sang du XXe siècle, c'est le signe du succès, de la prospérité. Qu'est-ce qu'un piéton? C'est un homme qui a deux automobiles qui sont conduites par sa femme et par ses enfants!...

Enfin, M. Lawson (Canada) prévoit que par l'automation, on aboutira à des villes de contrôle centralisées et à des villes d'exécution décentralisées.

Séance de l'après-midi du 4 septembre 1962

DEUXIÈME GROUPE DE QUESTIONS

(Exposé sur l'évolution des problèmes d'habitat et d'urbanisme dans la région parisienne.)

Placée sous la présidence de M. le préfet Vaujour, cette séance est ouverte par M. Gibel, contrôleur général du Ministère de la construction, chef de service de l'aménagement de la région parisienne.
Le président de séance expose qu'au début de 1962, les trois départements constituant la région parisienne comptaient une population de 8 500 000 habitants. Celle-ci n'était que de 2 500 000 en 1861. 100 000 provinciaux y arrivent chaque année, sans oublier l'excédent de naissances de 50 000 âmes. Il faut pourtant remarquer que la capitale française croît au rythme général de la nation. Après avoir défini le district parisien, il indique que celui-ci groupe 1305 communes dont 214 villes agglomérées autour de Paris, allant de 10 000 à plus de 100 000 habitants. Cet organisme doit œuvrer dans tous les domaines intéresssant la vie de cette immense population.
Prenant alors la parole, M. Gibel montre la situation économique et géographique de la région parisienne.
Faisant un rappel historique, il montre les efforts accomplis depuis l'extension de l'ère ferroviaire, indique l'action d'Haussmann.
Malheureusement, depuis 1945, il a fallu construire en l'absence d'un plan directeur, tout en cherchant à sauvegarder l'avenir. Il a fallu répondre aux exigences posées: habitation, lieux de travail, équipements dans le cadre d'une politique générale d'aménagement du territoire national.
Le plan d'aménagement d'organisation de la région parisienne a été approuvé le 6 août 1960. Il tend au décongestionnement de Paris et à l'organisation de la banlieue comme à la création de noyaux urbains disséminés.
M. Gibel formule l'espoir que cette action de longue haleine, dont il fournit les détails précis, conduira à de meilleures possibilités de vie pour tous les habitants du district.
M. Lalande, délégué auprès du district de Paris, rappelle le rythme de la construction passant de 12 000 logements en 1950 à 80 000 en 1960.
Il insiste sur la nécessité de nouveaux équipements et en définit les perspectives, grâce notamment à l'institution des ZUP dont le nombre s'élève actuellement à 14, couvrant 3800 hectares.
L'orateur précise les moyens à employer en matière d'équipement, les caractères des organismes à mettre en œuvre comme les enseignements pouvant être tirés des premières réalisations. Il montre la nécessité d'assigner des fonctions aux nouvelles agglomérations et assure que l'organisation plus rationnelle de la région parisienne est un impératif absolu.

Séance du matin du 5 septembre 1962

TROISIÈME GROUPE DE QUESTIONS
(Evolution administrative et économique.)

Le Dr S. O. Von Poelje a établi le rapport introductif de cette séance. Il insiste notamment sur l'évolution du problème de l'aide à l'habitation comme dans les aspects du standard de vie dans la perspective des progrès actuels. Ceux-ci concernent notamment la classe ouvrière, grâce à la législation sociale. La demande se forme sur des habitations confortables et modernes, correspondant aux besoins réels des familles, aussi bien pour le logement lui-même que dans ses prolongements de tous ordres. Soulignant les encouragements apportés à la construction du logement, il précise les méthodes et l'ampleur des programmes d'aide à l'habitation devant l'importance des besoins.

La première méthode consiste dans la garantie donnée par les gouvernements ou des organismes publics aux prêts sollicités par des personnes privées.
La seconde suppose l'octroi de prêts à des personnes désireuses de bâtir ou d'acheter une maison.
La troisième consiste en l'octroi de subsides ou de dons qui ne sont pas – ou pas entièrement remboursables.
La quatrième suppose que la tâche de financement et de construction des nouvelles maisons est assumée par les gouvernements ou des organismes gouvernementaux.
Après avoir mis en lumière les points importants tirés des rapports nationaux, l'orateur étudie les plans économiques aux différents niveaux: national, régional, ou local. Il met en lumière la relation entre la planification économique, les programmes du logement et l'aménagement des territoires.

Séance du matin du 5 septembre 1962

DEUXIÈME GROUPE DE QUESTIONS
(Discussion.)

M. Ascher (Etats-Unis), président, donne la parole à M. Falcar de la Barrera (Mexique) qui, en partant d'exemples propres à son pays, regrette le caractère «pénitentiaire» que revêt trop souvent l'habitation sociale. M. Fischer (Allemagne) remarque que dans les données actuelles du problème, le déficit du logement passe à l'arrière-plan devant les besoins qualificatifs de logements. Plus on construit, plus la demande augmente dans ce postulat. Nous entrons donc dans une nouvelle période.
Le président confirme que ce phénomène est le même à New York, dans le domaine de la construction de bureaux également, les employés désirant une amélioration du cadre du lieu de travail.
M. Ben Sira (Israël) constate que dans le domaine de la qualité Israël n'en est pas à ce stade. L'accroissement rapide de la population y posera longtemps le problème de la quantité.
M. Bradbury (Grande-Bretagne) insiste sur la nécessité de mélanger les milieux sociaux dans les ensembles nouveaux pour empêcher toute ségrégation. Or, dans la réalité pratique, ce n'est pas ce qui se passe normalement. Il faut pourtant obtenir la plus large intégration sociale possible.
M. Ben Sira (Israël)) admet cette thèse, mais en montre la complexité, car en Israël par exemple, moins que la question des niveaux sociaux, ce sont les différentes origines nationales qui posent les problèmes.
M. Lodi (Brésil) indique qu'à Brasilia l'intégration est extrêmement difficile étant donné que la population est composée essentiellement de fonctionnaires, les ouvriers bâtisseurs de la ville ne disposant pas encore de nouveaux logements.
M. Paul Colot (Colombie) constate que si les pays favorisés peuvent parler de qualité dans le domaine du logement, dans bien des pays la construction est avant tout un problème de technique. Il faut améliorer la préfabrication élémentaire pour laquelle on n'est pas arrivé encore à la solution pratique.
M. Forêt (France) soulève la question des personnes âgées. Celles-ci n'acceptent pas d'être logées dans des hospices où elles n'ont qu'à attendre la mort. Il existe trop de liens affectifs avec la famille, le voisinage, le quartier, pour les rompre. Il faut donc construire en rez-de-chaussée de préférence des logements pour les vieillards dans les nouveaux groupes d'habitations où seront transportées les autres catégories de population.
M. Macey (Grande-Bretagne) présente des exemples d'intégration en Grande-Bretagne où l'on a incorporé les gens relogés dans de nouveaux quartiers. Il faut d'ailleurs constater que 60% des intéressés ne souhaitent pas quitter leurs vieux logements même si ce sont des taudis. Ceux-ci offrent en effet certains avantages: proximité du travail, des écoles, etc... Aussi, dans l'avenir, la destruction des taudis peut rencontrer certaines résistances. En fait, il faut disposer d'un volant de logements déjà existants pour satisfaire certains et non leur offrir des logements neufs. D'ailleurs, la Grande-Bretagne n'en est pas au stade quantitatif évoqué tout à l'heure.
M. Salinas (USA) considère que la suppression est un problème essentiel. Toutefois, il ne faut pas le transposer par le surpeuplement de la ville. La ségrégation sera évitée par un brassage des intéressés par bâtiment. Il faut donc prévoir des loyers diversifiés par des prêts différents suivant les moyens des individus.
M. Maysotte (Pays-Bas) se demande si les logements doivent être subventionnés ou si l'aide doit être attribuée aux occupants. Il faut faire la différence entre le loyer économique et le loyer social.

Séance de l'après-midi du 5 septembre 1962

PREMIER GROUPE DE QUESTIONS
(Evolution humaine et sociale.)

Le président de séance, M. Frommes (Luxembourg), donne la parole à M. Van Denberlc (Pays-Bas). A son avis, l'urbanisme devrait reposer sur des faits précis dans le monde entier. Le problème essentiel est une distribution de l'urbanisation comme meilleure manière de voir dans l'avenir. L'espace est un bien relativement rare,

pour maîtriser cette urbanisation. Aussi bien, dans ce domaine, l'urbanisme est une question politique, au sens strict du mot. Le processus d'urbanisation se poursuivant avec ampleur ne fera qu'augmenter. Sa conséquence sera une optique nouvelle du point de vue humain et social. Aussi il faut promouvoir une intégration librement choisie dans les unités de voisinage. Si la famille a changé de fonction, elle n'est pas désintégrée. Elle s'est enrichie d'une nouvelle catégorie de libertés.

M. Tjalhens (Pays-Bas) considère que l'urbaniste doit évaluer l'usage du sol pendant une période du futur. Dans la perspective de l'évolution des catégories de travailleurs celle-ci diffère suivant les pays: c'est plus une tendance qu'un rythme.

M. Bruyn (Pays-Bas) constate que l'explosion démographique, l'urbanisation, n'entraînent pas forcément la société vers des facteurs incertains. Il faut avoir des vues larges au point de vue social et développer la planification. Celle-ci se trouve à son stade initial d'où son action se déroule parfois un peu au hasard.

Le Dr Hazeman (France) souligne combien l'inadaptation de l'homme à son travail et à son milieu est responsable de déséquilibres mentaux mineurs. Ceux-ci sont dus au traumatisme du système nerveux provoqué par les bruits, les peurs (traversées de rues, travail, etc.). Le manque d'espace ou le trop grand espace est également néfaste. La meilleure ville est celle où les structures des groupements fédérés peuvent fonctionner harmonieusement. La maison n'est pas une machine à habiter, une chambre une machine à dormir. L'homme a d'autres besoins, à tout âge. La solution de l'habitat n'est pas dans le gigantisme mais dans le moyen terme.

Le manque de logements a fait que le technocrate impose ses goûts à ses clients. Il faut pourtant demander aux hommes ce qu'ils désirent et ne pas leur imposer de solution type.

M. Toint (Belgique) tient à préciser la signification de l'unité de voisinage. La civilisation urbaine a comme caractéristique la mobilité des personnes entraînant la dissociation des relations qui deviennent fonctionnelles. En Belgique par ailleurs, on considère qu'il ne faut pas dépasser 5000 à 8000 habitants par unité de voisinage afin de permettre le rétablissement de relations correctes dans l'utilisation des équipements.

Mlle Lindgreen (Hollande) redoute les dangers des mélanges sociaux dans les rapports quotidiens. S'il faut éviter la ségrégation, ce n'est pas au niveau de l'immeuble. D'ailleurs il faut être libre de choisir et de s'intégrer dans son propre milieu.

M. Cayaname (Porto-Rico) souligne la grande différence existant entre pays développés et pays en voie de développement. Les premiers corrigent les erreurs qui ont déjà été faites. Les autres doivent tout créer. D'ailleurs l'optique diffère suivant l'angle où on se place. La recherche de la «bonne chose» au bon endroit, en temps utile, c'est le rôle de l'urbaniste. Ainsi au Maroc, les femmes se sont élevées contre l'eau courante, car elles préfèrent continuer à bavarder autour des puits. Aux Etats-Unis, le lieu de rencontre de la cité ce sont les écoles et les lieux de jeux. En Irak, le café. Au Pakistan, la boutique. Ailleurs, le barbier. Tout cela dépend des besoins, des habitudes des pays.

M. de Jong (Hollande) retrace les expériences faites aux Pays-Bas et souhaite une participation désintéressée à l'élaboration des plans d'urbanisme.

Mlle Dissard (France) réclame la création par les gouvernements de parcs nationaux et de réserves naturelles dans le cadre de l'amélioration des contacts avec la nature.

M. Findlay (Grande-Bretagne) considère que l'inclusion des travailleurs sociaux aux équipes d'urbanistes est indispensable. La mise au point des grands ensembles à hautes densités de population s'est imposée aux autorités responsables mais leur avenir est incertain en raison des aspirations des individus. En fait, construisons-nous ce que l'homme souhaite réellement? D'autant plus qu'en Grande-Bretagne la durée de vie d'un immeuble est basée sur une durée de cinquante ans, ce qui est une traite sur l'avenir.

M. Rouge (France) constate que notre civilisation semble devoir se placer de plus en plus dans la perspective des agglomérations de type urbain. Ce phénomène résulte du progrès des communications intérieures des cités. Il semble qu'il n'y ait plus de limite. On aboutit à la juxtaposition des villes allant à la rencontre des unes et des autres. Il faut donc différencier et analyser les phénomènes en contrôlant le développement de ces agglomérations.

La journée du 6 septembre était réservée à une série de visites de chantiers dans les départements de la Seine et de Seine-et-Oise. En fin d'après-midi, les congressistes furent reçus à l'Orangerie du Château de Versailles, par M. Demange, préfet de Seine-et-Oise.

Séance du matin du 7 septembre 1962

DEUXIÈME GROUPE DE QUESTIONS

(Discussion.)

Le professeur Mahsimovic (Yougoslavie) montre à quel point la collaboration internationale dans les études est nécessaire depuis le domaine de la conception monumentale esthétique comme dans celui du domaine des conditions de vie réelles des unités de voisinage. Grâce à une telle méthode, on aboutirait à de meilleurs systèmes d'organisation pour régir les normes, les densités d'économie, les espaces libres, les équipements, etc.

M. Vrankx (Belgique) constate que d'ici trente ans, il faudra construire dans le monde 1 milliard 300 millions de logements. C'est donc plus de 1000 villes de quelque 100 000 habitants qu'il y a lieu de prévoir. Aura-t-on la possibilité d'y arriver?

Si l'on tente une remise en ordre des cités existantes, est-ce la vraie solution? Il faut la considérer comme les villes nouvelles avec des fonctions spécialisées dans chaque zonning.

M. Rouge (France) considère que si certaines industries sans personnel (comme les centrales électriques) peuvent s'implanter hors des villes, il faut réaliser des synthèses harmonieuses entre les cités et les industries. Nous sommes dans la période de la plus grande mutation de l'histoire. Le terrain est mal utilisé. Au lieu de rafistoler,

il faudrait faire du neuf et ne pas prendre la suite de ce qui existe déjà.

M. Lebreton (France) constate que la ville est une capitale nationale ou régionale. C'est là son rôle et le caractère qui s'en dégage est d'ordre tertiaire. La ville doit rester en contact avec la nature, aussi doit-elle être le moins importante possible, compte tenu de ses obligations. C'est ici qu'il est nécessaire de trouver le geste équilibré par la spécialisation de ses fonctions. Aussi conviendrait-il de créer des cités industrielles neuves pour ne pas conduire à une décentralisation désordonnée aboutissant à muter le caractère de toutes les capitales régionales.

M. Langen, qui a 80 ans, a été le témoin du premier Congrès mondial de l'urbanisme, rappelle que sans la participation volontaire des populations, aucune loi n'aura de sens pratique. Si le monde est à un tournant de l'histoire, il faut faire la propagande indispensable pour en informer les peuples. L'aménagement des territoires est le premier des impératifs. Si nul ne se préoccupe maintenant des nécessités posées dans cent ou deux cents ans par la croissance de la population mondiale, l'échec est inévitable.

M. Simon (France) insiste sur la nécessité des centres commerciaux nécessaires à la vie des nouveaux ensembles. Dans l'avenir, par ailleurs, le logement principal sera peut-être celui des week-ends et le logement de travail de la ville sera un pied-à-terre utilisé quelques jours par semaine.

M. Magnan (France) souligne que les problèmes de circulation sont essentiellement des problèmes de stationnement urbain. Il faudrait déposer les voitures à la porte des villes, comme on dépose les skis, par exemple, à la porte des maisons, et adopter des moyens de transport appropriés aux villes.

M. Brutzkus (Israël), rappelle le développement du secteur tertiaire. M. Fourastier a pu dire que nous arriverons à 5% d'agriculteurs, 5% de gens employés dans l'industrie et 90 % utilisé par le secteur tertiaire. Il faut en prendre conscience même si l'on trouve ces conclusions exagérées. Dans cette perspective, ne peut-on croire qu'on verra à l'avenir se renforcer le rôle des villes moyennes?

M. Contreras (Mexique) indique les résultats obtenus au Mexique grâce à une collaboration avec les USA sur le plan professionnel entre architectes et urbanistes pour l'aménagement des zones frontières où existent seize villes jumelles où la croissance démographique est de 80% au cours de ces dix dernières années.

M. Joway (Belgique) réclame le respect de l'image de la cité dans ses caractères historiques car c'est cette image émotionnelle qui frappe les populations. Il faut rendre la rue à la cité dans ses aspects de lieu de rencontre, de vie civique, de vie sociale et de vie commerciale. Pour cela les urbanistes doivent tenir compte des désirs profonds des populations.

M. Hulten (Suède), parmi les exemples internationaux, souligne les résultats obtenus par la Grande-Bretagne dans les villes nouvelles. On a su préserver par le contrôle les ceintures vertes les environnant.

M. Larson (USA) souligne la transformation rapide de l'économie par l'automatisation. Les structures en sont fondamentalement changées. Tout cela amène une transformation totale de nos anciennes zones industrielles. Il en fournit de nombreux exemples américains, puis après avoir analysé les divers facteurs de progrès moderne, il essaye de tracer les aspects futurs de la société qui imposeront le choix à faire.

M. Lawson (Canada) montre comment il est nécessaire d'adapter les programmes de développement aux terrains fournis par les nations ou les collectivités locales. Il convient d'adapter à l'intérieur des plans directeurs les plans de détail afin de réformer les structures.

Séance de l'après-midi du 7 septembre 1962
(Discussion.)

Le Dr Kruzala (Pologne) précise les différences existant dans son pays entre les plans nationaux et locaux. Ces derniers plans contiennent les directives de développement économique des régions en se basant sur les opinions des ateliers de planification régionale.

M. Borsos (Hongrie) souligne les relations nécessaires entre la planification, l'aménagement du territoire et la construction de logements. Si ces relations sont mauvaises, la coordination générale des problèmes ne peut jouer. On aboutit à des controverses entre économistes, urbanistes et bâtisseurs. En Hongrie, les plans prévoient la construction d'un million de logements d'ici 1975 et d'un million et demi d'ici 1980. Alors, 60% de la population sera relogée dans de nouvelles habitations. 40% d'entre elles seront des maisons individuelles bâties avec l'aide de l'Etat.

M. Armstrong (Canada) apporte des précisions sur la planification entreprise au Ghana pour conduire au développement du pays.

M. Cruzeiros (Mexique) précise la portée des moyens financiers nécessaires aux travaux publics et à l'aménagement. Il souligne le caractère du contrôle destiné à lutter contre la spéculation foncière.

M. Birkoff (Brésil) précise que sa nation couvre 8500 km² et compte 17 millions d'habitants. Cet Etat fédéral établit des plans décennaux nationaux par différentes régions sous-développées. Pour chacun des trois plans il est consacré 1% du budget national. Ils sont établis pour quatre ans.

M. Dash (Israël) décrit l'essaimage de vingt-six villes nouvelles réalisées en son pays. Il a fallu implanter l'industrie dans des nouvelles régions, parfois même contre l'avis des économistes alors qu'au départ seules Tel Aviv et Haïfa étaient des vraies villes. Actuellement, il existe des plans quinquennaux institués par une autorité nationale de planification et après discussion avec les autorités régionales.

M. Rodella (Italie) considère que programmes économiques et plans d'urbanisme sont intimement liés. S'il faut étudier les objectifs de développement des territoires sur le plan national, les prolongements régionaux et locaux sont indispensables.

A Milan, la nouvelle municipalité a établi un plan de quatre ans, durée du mandat municipal, en accord avec les communes avoisinantes. C'est là une des formules les plus heureuses.

M. Sadal (Egypte) indique que dans son pays il a été établi un plan quinquennal de distribution des populations industrielle et agricole dans les zones nouvellement irri-

guées. 1 600 000 livres y sont prévues pour la réalisation de logements populaires.
M. Belamy (France) déclare que l'on ne peut dissocier l'économique de l'humain. Il ne faut non plus travailler pour le présent immédiat. Il est nécessaire de concentrer les moyens d'action et de productivité pour obtenir le meilleur rendement général.
M. Bacon (USA) cite les exemples d'action de la ville de Philadelphie. Le plan des villes doit être en rapport étroit avec les plans économiques. L'équilibre entre ceux-ci est nécessaire, mais il faut posséder des outils administratifs précis pour y parvenir. Aux USA, les plans locaux sont établis pour six ans et sont adressés aux Conseils des villes. Ils sont préparés par des techniciens sur les données physiques précises. Leur revision est annuelle.
M. Hauffmann (USA) montre comment les tentatives de décentralisation sont menées en Amérique du Nord. Il y a peu de places dans les quartiers résidentiels, dans les villes où seuls vivent les gens de bas revenu. Les gens aisés vivent à l'extérieur de la cité.
Pour les plans de planification avec régionalisation économique une aide financière est formée par le Gouvernement central afin d'étudier les nécessités locales.
Le délégué de l'Inde souligne la différence entre les pays en voie de développement et les autres. «Ce qui nous intéresse, dit-il, c'est de voir comment nous pouvons atteindre pour notre part un niveau de vie minimum.» C'est à quoi tend notre planification!

Les conclusions du rapporteur général, M. Ceccaldi, à la séance de clôture

M. Ceccaldi rappelle que sous le thème général «Habitat et Civilisation» bâtisseurs, architectes, urbanistes, aménageurs, techniciens et administrateurs, venant de trente-huit pays différents étaient invités à étudier les perspectives d'avenir des politiques de l'habitat (en comprenant sous ce mot l'habitation, l'urbanisme et l'aménagement des territoires) en fonction des trois séries de facteurs qui commandent les transformations du monde:
l'évolution scientifique et technique touchant, notamment, les sources d'énergie et les modes de production;
l'évolution sociale et humaine déterminée en particulier, par la croissance démographique, qui prend parfois l'allure d'une «explosion», des données sanitaires, des nouvelles attitudes humaines dans la civilisation du confort et du loisir et des changements qui affectent la famille et les liens sociaux:
l'évolution économique et institutionnelle caractérisée dans les pays industrialisés à la fois par l'amélioration des niveaux de vie de couches de plus en plus larges de la société (conséquence de l'accroissement des revenus individuels et de l'extension des systèmes de protection sociale) et par les essais d'adaptation des structures juridiques, administratives et financières aux effets conjugués de cet ensemble de transformations.
Tout en rendant hommage aux efforts méritoires de tous ceux qui, à travers le monde, ont su surmonter d'énormes difficultés techniques, financières et administratives pour faire aboutir des réalisations souvent remarquables, les congressistes ont constaté que le processus historique de la croissance des grandes agglomérations humaines, qui se sont trop souvent développées sous le signe du hasard, de l'improvisation et des intérêts particuliers et par conséquent du désordre, a engendré certains des maux les plus sérieux de notre civilisation technique: l'encombrement, le rationnement d'espace, d'eau et d'air pur, de végétation, et sur le plan physique et social, une mécanisation jointe à l'éclatement des structures de sociabilité. Cette constatation a engendré non le pessimisme et le découragement mais une inquiétude salutaire qui montre l'impérieuse nécessité de contrôler le cours des choses et d'utiliser toutes les possibilités et les virtualités de la technique pour redresser les tendances défavorables et construire un milieu permettant à l'homme de s'épanouir dans sa famille, dans son environnement social, et dans la cité.
C'est pourquoi le congrès a attaché une particulière attention aux besoins humains. Le but ultime du planificateur comme de l'urbaniste devrait être de créer les possibilités d'un plein développement de la personne et de sa régénération physique et psychique. En créant ce milieu humain, il devrait le protéger des «agressions» de la civilisation industrielle et particulièrement de la tension nerveuse. Devant les risques de l'uniformisation naturelle qu'entraînent la concentration humaine et le mode de vie urbain, il doit s'efforcer de préserver la diversité. Quoique fortement affectée par l'urbanisation et l'émancipation individuelle de ses membres, la famille demeure le groupe social de base et pour l'individu à qui elle procure les liens affectifs, l'intimité et la sécurité, et pour la société. L'urbaniste doit concevoir le cadre adapté à chaque type de famille, assurant la diversité du milieu et la liberté de choix et créant les conditions du déroulement des activités individuelles et collectives, en particulier, des loisirs; à l'intérieur même du foyer; les membres de la famille doivent pouvoir trouver la possibilité de s'isoler. Il n'est pas moins important de se préoccuper des relations sociales, car de nombreux dangers de notre civilisation machiniste proviennent de l'insuffisance des contacts humains et de la carence des liens affectifs et cela a été spécialement souligné à propos des isolés et des personnes âgées. Grâce à la recherche sociologique, nous pouvons espérer introduire la planification sociale dans les domaines de l'habitat. Aussi le congrès a-t-il recommandé le développement de la recherche sociale spécialement sur les points suivants: l'adaptation sociale des personnes relogées à la suite de la démolition de taudis et de la rénovation urbaine; la création de rapports sociaux dans les grands ensembles notamment dans le cadre des «unités de voisinage»; l'influence des grandes agglomérations urbaines sur les comportements humains et sociaux.
C'est en fonction des besoins humains ainsi mieux discernés que doivent être appréciées les possibilités ouvertes par l'évolution technique. Tandis qu'au stade de la première révolution industrielle, la concentration des moyens matériels et humains de production paraissait inéluctable, l'apparition de nouvelles sources d'énergie indépendantes des matières premières, les possibilités de transport de l'énergie dans des conditions moins onéreuses, la rapidité des déplacements, les facilités de télécommunications et la libération d'une partie de la main-

d'œuvre par l'automation permettent d'envisager une dispersion des implantations industrielles et plus généralement une décentralisation des activités économiques, une nouvelle définition de la hiérarchie des villes, un rapprochement de la ville et de la campagne.
De même les progrès considérables du secteur tertiaire et la modification d'un grand nombre d'activités industrielles devenues moins pesantes, moins sales, moins bruyantes, rendent possible l'étude de structures urbaines moins strictement compartimentées et, partant, plus équilibrées. Certes, l'extension accélérée des transports et surtout de l'automobile, conséquence à la fois de l'amélioration des niveaux de vie, de la décentralisation et de la séparation des lieux de travail et de logement, pose à l'urbaniste des problèmes de plus en plus difficiles; le congrès a longuement étudié sans pouvoir conclure définitivement les deux perspectives ouvertes soit par la libre circulation automobile soit par une réglementation accrue des conditions de son utilisation et par un urbanisme principalement préoccupé de la liberté du piéton. Quels que soient les choix, souvent très difficiles, résultant de cette confrontation nécessaire des souhaits humains et des possibilités techniques, il est nécessaire de traduire ces choix dans les réalités, et le congrès a étudié quelles adaptations des institutions juridiques et administratives appellent une politique d'habitat conçue à l'échelle des grands problèmes de notre époque. Le congrès a porté une particulière attention au progrès dans des pays de type très différent, de la planification générale et aux liens de plus en plus étroits entre la planification économique et la planification spatiale au niveau de l'aménagement du territoire national, des économies régionales, du développement des villes et de l'aménagement rural, bien que les conséquences de cette planification vis-à-vis de la propriété privée soient encore inégalement acceptées. Il a pris acte, d'autre part, dans les pays où la crise quantitative de logement est révolue ou sur le point de l'être dans quelques années, de la demande par toutes les classes de la société de normes qualitatives de logement plus élevées et il a reconsidéré, dans cette perspective, les formules d'aide à la construction les plus propres à rendre le logement sain et confortable accessible même aux familles de revenus modestes, et aux catégories sociales défavorisées, en particulier les personnes âgées. Le congrès a eu conscience que ces travaux demanderaient à être poursuivis et approfondis en liaison avec les spécialistes des difficultés scientifiques et humaines, et Il a recommandé l'intensification, dans ce domaine, d'une coopération internationale qui ne peut que servir le bien-être des hommes de tous les continents et renforcer les liens pacifiques entre les peuples.

Séance de clôture du samedi après-midi 8 septembre 1962

La séance de clôture est présidée par M. Canaux, président de la Fédération internationale pour l'habitation, l'urbanisme et l'aménagement des territoires, qui donne la parole à M. Ceccaldi, rapporteur général. Celui-ci rappelle les grandes lignes des thèmes posés au congrès.
Le rapporteur du Groupe I, M. Ziolkowski, montre qu'un certain nombre de questions générales a recueilli l'accord unanime des congressistes. Ces thèmes portent sur les points suivants:
1. La personne individuelle est le centre de l'attention de l'urbaniste. A ce propos, il faut tenir compte de l'environnement et préserver l'individu des chocs de la civilisation. La poussée démographique change la face du monde et conduit à l'urbanisation universelle. Il faut à ce sujet redouter l'uniformisation de la culture.
2. La famille subit des changements profonds. On aboutit à une tendance à l'émancipation des membres de la famille, mais elle reste la base fondamentale au point de vue social.
Il faut donc préserver la liberté de l'individu dans un cadre d'activités personnelles et collectives.
3. Si le monde se dirige vers une civilisation industrielle d'ensemble, le fossé reste grand entre les pays en développement et les pays industrialisés. Il faut donc se défendre contre un caractère trop européen de l'examen des problèmes.
4. Il faut rechercher des études comparatives dans les domaines des relations sociales. Les hommes ont besoin de protection, aussi est-il nécessaire d'introduire des notions de planification sociale dans tous les domaines.
5. Il ressort des débats que l'influence des grandes agglomérations sociales sur le comportement social est fondamental.
Le rapporteur du Groupe II, le professeur Wolfgang Triebel (Allemagne de l'Ouest), constate les conclusions obtenues dans le domaine de l'examen de l'évolution technique.
Il en ressort que les sources d'énergie existent en quantité suffisante dans le monde et que l'humanité peut donc être approvisionnée plus largement. Actuellement l'évolution est générale dans le monde.
Par ailleurs, l'installation des transports à longues distances dépend de la décentralisation, il se pose certes des problèmes particuliers pour l'élargissement des dessertes, mais le grand problème est constitué par le transport à l'intérieur des villes. C'est sur ce point que les répercussions sur l'urbanisme sont capitales.
Dans ce domaine, deux tendances s'affrontent:
pour les uns, la circulation est essentielle pour libérer l'homme dans sa vie privée et ses loisirs;
pour les autres, il faudrait en atténuer les effets en créant des zones réservées aux piétons en constituant des quartiers résidentiels contournés par les dessertes sans qu'ils soient coupés par celles-ci.
Il n'y a pas de recettes panacées. La coexistence des remèdes est nécessaire selon la localisation des problèmes posés et des niveaux de vie des pays considérés.
Le principal souci est la recherche des solutions permettant de fournir à l'homme les liens avec la nature, liens dont il a besoin. Rappelant l'accroissement rapide du secteur tertiaire, le rapporteur souligne ainsi qu'à New York, 67 % de salariés appartiennent à cette catégorie. Aussi cette question aura-t-elle une influence déterminante sur l'urbanisme.
Le rapporteur du Groupe III, le professeur Van Poelje (Pays-Bas) constate que l'évolution du problème du logement conduit à une évolution parallèle des outils juridiques et des politiques économiques. Il existe entre les pays en développement et les autres de grandes différen-

ces dans la conception d'une politique du logement. Dans les pays à hauts revenus, l'accent est mis sur la qualité, la «pénurie quantitative» tendant à disparaître peu à peu, on tend à une amélioration du niveau des logements. Pour les autres pays, le problème quantitatif est le plus urgent. La rénovation ne consiste pas seulement à démolir, car là se pose un problème social auquel la destruction des taudis est liée.
Dans la plupart des nations, il existe des interventions de l'Etat sous des formes diverses. Mais il ne faudrait pas que celles-ci conduisent à une augmentation du coût de la construction.
Partant le problème de l'expropriation est posé. Il est généralement considéré comme un moyen d'agir rendu nécessaire par les circonstances.

Dans presque tous les pays, des contacts étroits existent entre économistes et planificateurs.
En fait, il faut établir l'équilibre entre idéalisme et réalité en matière de logement, il faut voir les choses telles qu'elles sont afin d'obtenir un résultat pratique. M. Ceccaldi présente alors le résumé des conclusions des divers rapporteurs, entendant dit-il, établir une synthèse des travaux du congrès.
M. Langlet, président de la Confédération française pour l'habitation et l'urbanisme, se félicite des précieuses indications qui marquent les conclusions du congrès. Grâce à celui-ci des contacts nombreux ont pu s'établir entre délégués. Soulignant combien l'opinion publique française est préoccupée par les recherches concernant l'habitat il fait appel à une prise de conscience universelle sur ce sujet.
M. Dash (Israël) donne des précisions sur le Congrès mondial 1964 qui se tiendra à Jérusalem. Il comportera deux thèmes: «La politique du logement pour les régions à population en extension rapide», «L'implantation des nouvelles populations et des nouvelles villes».
M. Carlos Contreras (Mexique) propose que le Congrès 1968 se tienne à Mexico.
Après que le président Canaux eut rappelé que le congrès a réuni 1325 délégués et 675 personnes accompagnantes représentant 43 nations, l'élection du nouveau président a eu lieu. Celui-ci est M. Schweyer (Allemagne de l'Ouest).
M. Randet, représentant le ministre de la Construction, rappelle les grands impératifs posés par l'habitat de l'homme. L'urbanisme est le langage international de promotion humaine. Evoquant les hautes responsabilités des constructeurs, il souligne les éléments historiques nouveaux: la masse et le facteur d'accélération. Dans ce contexte, il importe de sauvegarder la nature.

L'urbanisation en Amérique latine

Un tiers des habitants de Rio de Janeiro, soit 650 000 personnes, vivent dans les *favelas*, bidonvilles qui s'étagent sur les hauteurs, parsemant ou entourant la capitale du Brésil, et qui ont été popularisés par le film *Orfeu negro*. Qu'est-ce au juste qu'une *favela*? D'après une définition de l'Institut brésilien de géographie et de statistique, il s'agit d'une agglomération qui groupe au moins cinquante habitations, des huttes et des baraques rustiques en planches ou en tôle, construites sans autorisation ni contrôle sur des terrains appartenant à des tiers, non raccordées aux réseaux urbains d'égouts, de distribution d'eau ou d'éclairage, et qui ne sont donc pas urbanisées, c'est-à-dire qu'elles ne comportent ni découpage par rues, ni numérotation.
Or, constate M. Andrew Pearse, dans une étude consacrée à l'urbanisation dans la ville de Rio de Janeiro, «le fait significatif, qui échappe toujours aux auteurs hostiles à l'existence des *favelas*, est que les conditions de vie conquises de façon illégale par leurs habitants leur apparaissent à bien des égards supérieures à celles qu'ils ont connues dans les régions rurales dont ils sont originaires...»
Ce problème humain est l'un de ceux que met en relief un ouvrage publié par l'Unesco sous le titre de *L'urbanisation en Amérique latine*. Composé sous la direction de M. Philip M. Hauser, président du Département de sociologie de l'Université de Chicago, ce livre s'appuie sur les résultats d'un stage d'études qui en 1959, à Santiago-du-Chili, sous le patronage des Nations Unies, de la Commission économique pour l'Amérique latine, et de l'Unesco, avait réuni des experts gouvernementaux de quatorze pays.
En dehors des rapports et des conclusions du stage et d'analyses de caractère général portant sur les aspects démographiques, sur la création d'emplois et les ressources en main-d'œuvre, sur les aspects politiques, etc., *L'urbanisation en Amérique latine* contient plusieurs essais localisés tout particulièrement dans quatre pays d'Amérique latine: le Brésil – dont traitent, en dehors de l'enquête citée plus haut des textes sur les rapports entre développement économique, industrialisation et accroissement de la population urbaine, et sur l'adaptation des ruraux à la vie urbaine et industrielle à Sao Paulo; le Pérou – migration et urbanisation, à propos des *barriadas* de Lima, problèmes psychologiques et de santé mentale, urbanisme et aménagement des territoires; l'Equateur – problèmes d'urbanisme et d'administration dans la ville d'Esmeraldas; enfin l'Argentine – effets sociaux de l'urbanisation dans un district du Grand Buenos Aires.